



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D00698810-DE

Publié le : 15/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 7).

OBJET : 02. Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante

Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Conformément aux articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Mme la Maire pour accomplir différents actes de gestion courante.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par Mme la Maire dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. Décisions prises en matière financière

Finances - FIN.22.00.D24 en date du 12/09/2022 - Direction Bibliothèques et Archives - Bibliothèque d'étude et de conservation - Régie de recettes n° 20 - Ajout d'un produit encaissé

Finances - FIN.22.00.D25 en date du 22/09/2022 - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau - Création de nudges en accompagnement de la requalification de la cour de l'école Brossolette - Agence de l'Eau pour un montant de 16 065 €

Finances - FIN.22.00.D27 en date du 06/10/2022 - Demandes de subventions - Préverdissement Grette et Brulard - Région BFC - Union Européenne (FEDER) - ANRU pour un montant de 349 600 €

II. Conventions - Mise à disposition de locaux

Maison de quartier Planoise

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association ADIE (signée le 04/10/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Entraide Intégration Somalien Djiboutien sur Besançon (signée le 04/10/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Club FACE Grand Besançon (signée le 12/09/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de la Mission Locale (date de fin 27.09.2022 - signée le 04/10/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de la Mission Locale (date de fin 08.07.2023 - signée le 04/10/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de Planoise Valley (signée le 27/09/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de Réussite Emploi FC (signée le 04/10/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de UNIS-CITE (signée le 04/10/2022 - Visa Préfecture le 18/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association AROEVEN de Franche-Comté (signée le 6/10/2022 - Visa Préfecture le 19/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Club FACE Grand Besançon (signée le 17/10/2022 - Visa Préfecture le 19/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de Groupe Profession Sport Loisirs (signée le 14/09/2022 - Visa Préfecture le 19/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association Hygiène Sociale de Franche-Comté (signée le 26/10/2022 - Visa Préfecture le 27/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association SALSAMOONDO (signée le 13/10/2022 - Visa Préfecture le 27/10/2022)

Immeuble communal - 13 avenue Ile-de-France - Convention de mise à disposition de locaux au profit du Défenseur des droits (signée le 24/10/2022 - Visa Préfecture le 27/10/2022)

Maison de quartier Grette Butte

Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association éducation physique et de gymnastique volontaire du Doubs et territoire de Belfort (signée le 15/07/2022 - Visa Préfecture le 29/09/2022)

Immeuble communal - 31 rue Brulard - Convention de mise à disposition de locaux au profit d'Info Jeunes BFC (signée le 09/08/2022 - Visa Préfecture le 29/09/2022)

III. Comptabilité

Afin d'assurer le financement d'une partie de ses investissements 2022 pour son budget principal, la Ville de Besançon a lancé le 31 août dernier une consultation bancaire sur deux lots de 5 M€ chacun sur une durée de 15 ou 20 ans, le premier à taux fixe et le second à taux variable.

Au regard des conditions financières obtenues, les propositions de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et de la Banque Postale pour des emprunts respectivement de 5 M€ et 1 M€ ont été retenues et deux prêts ont été signés selon les caractéristiques récapitulées ci-après :

1) Signature d'un contrat de prêt avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel

- Montant :	5 000 000 €
- Score Gissler :	1A
- Durée :	20 ans
- Taux :	Fixe, 2,60 % trimestriel
- Echéances :	Trimestrielles et constantes
- Amortissement du capital :	Progressif
- Base de calcul des intérêts :	365 / 365 jours
- Frais de dossier :	0,10 % soit 5 000 €

Le prêt sera encaissé à l'imputation 16.01.1641.0021016.20200.

2) Signature d'un contrat de prêt avec la Banque Postale (prêt vert dans le cadre de la rénovation énergétique de l'école élémentaire Viotte)

- Montant : 1 000 000 €
- Score Gissler : 1A
- Durée : 15 ans et 3 mois
- Taux d'intérêt annuel : à chaque date d'échéance d'intérêts, le taux d'intérêt appliqué au décompte des intérêts est déterminé de manière préfixée comme suit : index Euribor 3 mois assorti d'une marge de + 0,51 %
- Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours
- Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- Mode d'amortissement : Progressif, au taux de 5 %
- Option de passage à taux fixe
- Commission d'engagement : 0,05 % du montant du contrat de prêt soit 500 €

Le prêt a été encaissé le 9 novembre 2022 à l'imputation 16.01.1641.0021016.20200.

IV. Encaissements d'indemnité de sinistre

Acceptation d'un chèque de 1 069,80 € de la MAIF, assureur de la Ville, suite à un dégât des eaux survenu à la Boutique Jeanne Antide à Besançon le 10 décembre 2021.

Acceptation d'un chèque de 3 000 € de la MAIF, assureur de la Ville, suite à un dommage sur le portail du complexe sportif de la Malcombe à Besançon le 28 novembre 2021.

Acceptation d'un virement de 178,90 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 21 juin 2022 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 3433

V. Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT au 01/01/2022) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT

Reprise administrative de concessions échues

Titulaire : REBITEC - 93100 MONTREUIL

Date de notification : 29/09/2022

Montant maximum : 600 000 € HT

Acquisition d'un véhicule type fourgon-plateau benne, moteur diesel, 3 places

Titulaire : FRANCHE AUTOMOBILE - 25770 FRANCOIS

Date de notification : 05/10/2022

Montant : 34 407,14 € HT

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation lourde de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant de Saint-Ferjeux à Besançon

Titulaire : Groupement AD+ ARCHITECTES DESIGNER ASSOCIES - 39000 LONS LE SAUNIER

ACTE ECO - 25870 DEVECEY

CETEL BUREAU - 25021 BESANCON

BET PICARD VIALA - 25000 BESANCON

VAUTE SCHERMESSE - 25000 BESANCON

ALLEGRO ACOUSTIQUE - 21000 DIJON

Date de notification : 23/08/2022

Montant : 129 000 € HT

Travaux d'installations de menuiseries extérieures en aluminium dans les locaux du CEMEA et de Sport 25

Titulaire : EURL DUCROT - 39210 SAINT GERMAIN LES ARLAY
Date de notification : 28/07/2022
Montant : 175 098 € HT

Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature

Titulaires (4) : Groupement S.A.S ALBIZZIA ESPACES VERTS - 25870 RUFFEY LE CHATEAU / COLAS France - 25410 DANNEMARIE SURCRETE
SARL VDS PAYSAGE - 21110 SOIRANS
S.A.S ID VERDE - 25000 BESANCON
S.A.S FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT - 25270 LEVIER
Date de notification : 02/08/2022 et 16/08/2022
Montant maximum : 4 416 667 € HT

Pré-verdissement du futur quartier GRETTE

Titulaire : GUINTOLI - 21000 DIJON
Date de notification : 17/10/2022
Montant : 314 973,50 € HT

VI. Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT/avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) :

Avenant 1 - Fourniture et pose de sols synthétiques souples pour aires de jeux

Titulaire : AJ3M - 21160 COUCHEY
Objet de l'avenant : Prolongation pour une durée de 8 mois à compter du 9/10/2022.
Montant initial du marché : 30 000 € minimum / 240 000 € maximum
Montant de l'avenant : Sans incidence financière
Date de notification de l'avenant : 05/10/2022

Avenant 3 - Mission de programmation pour la réhabilitation lourde du Groupe scolaire Vieilles Perrières à Besançon

Titulaire : Groupement B 27 - 75015 PARIS / CABESTAN - ARCHIPROGRAMME - 38000 GRENOBLE Anne MUSELLI Consultante - 68970 SAINT JUST D'AVRAY
Objet de l'avenant : Prestations complémentaires
Montant initial du marché : 52 312,50 € HT
Montant de l'avenant : 10 250 € HT
Date de notification de l'avenant : 26/09/2022

Travaux de rénovation énergétique de l'école Kergomard à Besançon

Avenant 3 - Lot 8 : Cloisons Peinture Plafonds

Titulaire : SN BOLARD - 25330 FERTANS
Objet de l'avenant : Prestations complémentaires
Montant initial du marché : 117 682,50 € HT
Montant de l'avenant : 6 779,75 € HT
Date de notification de l'avenant : 12/09/2022

Travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Boulloche

Avenant 1 - Lot 2 : Gros œuvre - VRD - Façade brique

Titulaire : SN SMBTP 25320 CHEMAUDIN ET VAUX

Objet de l'avenant : Prestations complémentaires

Montant initial du marché : 267 517,26 € HT

Montant de l'avenant : 22 002,63 € HT

Date de notification de l'avenant : 14/10/2022

Avenant 1 - Lot 13 : Photovoltaïque

Titulaire : TOTAL DIRECT ENERGIE SOLUTIONS - 34 500 BEZIERS

Objet de l'avenant : Prestations complémentaires

Montant initial du marché : 47 615,36 € HT

Montant de l'avenant : 842,23 € HT

Date de notification de l'avenant : 10/10/2022

Travaux de rénovation des installations de chauffage et de ventilation au Théâtre de l'Espace

Avenant 1 - Lot 1: Traitement de l'air

Titulaire : PALISSOT SAS - 70700 BUCEY LES GY

Objet de l'avenant : Prestations complémentaires

Montant initial du marché : 214 000 € HT

Montant de l'avenant : 2 340 € HT

Date de notification de l'avenant : 19/10/2022

Avenant 2 - Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ancien bâtiment de VNF (Voies Navigables de France) - Quartier des Prés de Vaux

Titulaire : Groupement BASALT ARCHITECTURE - 95120 ERMONT

IGETEC - 15000 AURILLAC

PAT VKX - 68000 PERPIGNAN

Objet de l'avenant : Réalisation de scénarios supplémentaires et reprise de l'avant-projet sommaire

Montant initial du marché : 319 882,38 € HT

Montant de l'avenant : 20 400 € HT

Date de notification de l'avenant : 19/10/2022

Avenant 1 - Externalisation de la gestion des dossiers chômage

Titulaire : CENTRE D'ETUDES ET DE GESTION DES ALLOCATIONS POUR PERTE D'EMPLOI

Objet de l'avenant : Changement de SIRET

Montant initial du marché : 150 000 € HT

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 18/10/2022

Acquisition de denrées alimentaires

Avenant 4 - Lot 21 : Pâtisseries surgelées

Titulaire : SYSCO FRANCE SAS - 68260 KINGERSHEIM

Objet de l'avenant : Révision exceptionnelle des prix en raison de la tension mondiale forte sur les matières premières.

Montant initial du marché : minimum 9 000 € HT annuel, sans maximum

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 04/10/2022

Avenant 4 - Lot 31 : Glaces

Titulaire : SYSCO FRANCE SAS - 68260 KINGERSHEIM

Objet de l'avenant : Révision exceptionnelle des prix en raison de la tension mondiale forte sur les matières premières.

Montant initial du marché : minimum 500 € HT annuel, sans maximum

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 04/10/2022

Acquisition et maintenance de matériels électroménagers

Avenant 1 - Lot 3 : Appareils électroménagers professionnels

Titulaire : INSTALL'NORD - 25460 ETUPES

Objet de l'avenant : Révision du bordereau des prix initial en raison du contexte de hausse des prix exceptionnelles et d'indisponibilité de certains produits:

Montant initial du marché : 280 000 € HT (70 000 € HT/an)

Montant de l'avenant : Sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 12/09/2022

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

La Secrétaire de séance,



Annaïck CHAUVET,
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT